Suisses de Paris : adhérez à la S.H.B.

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **5 (1959)**

Heft 6: **Basel : Mosaik einer Stadt**

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-849223

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Suisses de Paris

ADHÉREZ A LA S.H.B.

La 138e Assemblée générale ordinaire de la S.H.B. a eu lieu le 25 avril 1959 dans les salons de l'Ambassade de Suisse. 140 Sociétaires environ avaient répondu à la convocation de la S.H.B. et, heureuse innovation, une vingtaine d'autres personnes, invitées spécialement par M. et Mme Micheli, participaient à cette manifestation. Comme l'a dit M. Hermann Matthey, en s'adressant à ces invités : « Nous souhaitons qu'ils trouvent un intérêt à nos travaux et que cette présence d'un jour ne soit pas sans lendemain, mais se transforme en une participation active à notre œuvre. »

Le Bureau de la S.H.B. a été réélu, « in corpore » et, pour remplacer notre regretté M. Ferdinand Dobler, l'Assemblée a élu comme Membre du Conseil, M. Breitenstein.

Dans son allocution, le Président, M. Matthey, après avoir remercié M. et Mme Micheli de la bienveillance agissante qu'ils manifestent envers la S.H.B., a fait un exposé des plus intéressants sur l'aide aux Suisses victimes de la guerre, instituée par l'Arrêté Fédéral du 13 juin 1957. M. Matthey, qui fait partie de la Commission Fédérale présidée par M. Mona, était bien placé pour nous renseigner sur les méthodes de travail de cette commission. Il s'agit de distribuer 121 millions de francs suisses à 13.000 compatriotes qui ont souffert des hostilités. Les 8.000 premiers dossiers ont été établis et parmi ceux-ci 415 concernent des Suisses vivant en France.

En terminant, M. Matthey rappelle l'action de solidarité qui est présentement offerte aux Suisses de l'étranger, par la création du « Fonds de Solidarité des Suisses à l'étranger ».

Tout en invitant ceux qui hésitent encore ou ceux qui n'ont pas eu le temps d'y songer, à adhérer à cet organisme d'entr'aide, il tient à rappeler : « qu'il n'existe pas pour la Confédération d'obligation juridique de réparer les dommages de guerre que ses ressortissants ont subis à l'étranger ».

M. l'Ambassadeur Micheli a pris ensuite la parole et, dans un discours d'une noble élévation, il a prouvé l'intérêt que l'Ambassade et les Autorités Helvétiques portent à notre Société.

La quête faite à cette Assemblée annuelle a produit une somme de 271.000 francs.

Après la séance, les assistants se sont dirigés dans les pièces voisines où Mme Micheli avait fait dresser de somptueux buffets.

Dans son rapport, le Conseil d'Administration avait remercié tous ceux et toutes celles qui travaillent directement ou indirectement pour la S.H.B., mais le déficit de notre 138e exercice ne s'en élève pas moins à plus de 1.800.000 francs et nous aurions aimé voir l'effectif de nos Sociétaires s'accroître d'une façon plus sensible. Ce rapport s'exprime ainsi :

« Cependant, c'est aux Membres « de la S.H.B., présents ou absents, « que nous désirons adresser nos « remerciements. Sans eux, sans « vous, sans vos dons, sans votre « fidélité, nous ne pourrions rien « faire. Et nous vous en sommes « d'autant plus reconnaissants qu'un « trop grand nombre de nos com- « patriotes n'ont pas l'air de s'inté- « resser à ceux que le destin a « moins favorisés. Malgré tous nos « efforts, nous n'avons pas pu at- « teindre cette année le chiffre de « 1.500 membres et nous devons « vous avouer notre déception.

« Les Suisses résidant en France « sont dans une situation parfois « difficile sentimentalement. Ils sont « nés dans le plus beau pays du « monde et ils n'oublieront jamais « ni leurs lacs, ni leurs montagnes. « Mais ils habitent la France, pays « non moins beau, où le climat, la « douceur de vivre et la richesse « intellectuelle et artistique ont « quelque chose de particulière- « ment attirant. Quelques-uns s'as- « similent avec rapidité. D'autres, « pris par leur vie nouvelle, ne font « rien pour conserver les liens qui « les rattachent à leur pays et les « uns et les autres deviennent des « membres fantômes de la Colonie « Suisse. (Nous parlons du temps « de paix, bien entendu, car, pen- « dant la dernière guerre, nous « avons vu l'effectif des membres « de la S.H.B. passer soudain à « 5.000, pour des raisons parfois « mystérieuses).

« C'est à ces Suisses distraits, « périphériques ou inconnus, que « nous voudrions nous adresser et « c'est vers eux que nous voudrions « vous envoyer pour les persuader « d'adhérer à notre Société. Sans « doute, celle-ci a-t-elle besoin de « fonds et plus nous serons nom- « breux, plus nous en aurons. Mais « ce n'est pas seulement une ques- « tion d'argent. Nous aimerions être « soutenus par une partie impor- « tante de la Colonie Suisse. La « charité ne va pas sans sacrifices, « mais le patriotisme ne saurait « aller sans engagement. A cet « égard, si la S.H.B. n'existait pas, « il faudrait l'inventer : ses mem- « bres pratiquent à la fois l'amour « du prochain et l'amour de la « patrie. »

Une annonce dans le « MESSAGER » est une marque de prestige

DOUILLARD et FILS
FLEURISTES
38, av. de la République
Tél. ROQ. **90-83** Paris-11e
Livrent dans le monde entier par INTERFLORA